



ADHESION 2010 A L'ARIMC

Parce qu'il est nécessaire de se faire entendre,
Parce que plus nous serons nombreux, plus nous serons écoutés,
Chacun de nous (parents, usager de l'ARIMC) se doit d'adhérer

Vous pouvez aussi faire des dons complémentaires. Avec l'avantage fiscal vous économiserez 66 % de vos versements en réduction d'impôt. De plus, pour faciliter ces versements nous mettons en place un prélèvement automatique.

Je compte sur votre soutien financier et militant.
Très cordialement,

Jean Luc Loubet
Président

J'adhère

(l'adhésion inclut l'abonnement à la revue « DE NOUS A VOUS »)

- J'opte pour un prélèvement automatique mensuel** (comprenant adhésion et don),
 de 5 €/mois de 8 €/mois de 15 €/mois autre montant

Je recevrai bientôt un formulaire d'autorisation de prélèvement.

- J'opte pour un règlement en une seule fois** (vous pouvez cocher deux cases)
 60 €(adhésion famille : parents et enfants **mineurs**)
 10 €(personne handicapée **majeure** usager de l'ARIMC)

- Je fais un don supplémentaire de: €**

Un reçu fiscal me sera adressé en janvier 2011 cumulant l'ensemble de mes versements sur 2010.

BULLETIN D'ADHESION ARIMC 2010

A retourner au service Action Associative – 20 boulevard de Balmont – 69009 LYON – tél 04 72 52 13 75

<input type="checkbox"/> Parent	<input type="checkbox"/> Usager adulte	<input type="checkbox"/> Bienfaiteur
Nom : _____ Prénom : _____		
Adresse : _____		
Code Postal :	VILLE :	☎ :
Adresse électronique :		Etablissement (si usager adulte) :
(pour recevoir des informations en direct de la Vie Associative)		
ENFANT : accueilli dans une des structures de l'ARIMC – Etablissement :		
Nom : _____ Prénom : _____		